

Détails des calculs - Solde de tout compte

DE SANCTIS Nicole

Date d'édition : 05/08/2024, 11:32

Informations du salarié(e)

Numéro sécurité sociale : 2950599416278
Date de naissance : 16/05/1995
Age à la date du licenciement : 29 ans
Emploi : Gestionnaire Site Internet

Protection :
Contrat : C.D.I.
Catégorie : employe

Informations relatives au contrat

Date d'entrée : 04/10/2021
Date d'ancienneté : 04/10/2021
Ancienneté au licenciement : 2 ans 8 mois
Ancienneté à fin de préavis : 2 ans 10 mois
Convention collective : 1686 - ELECTRONIQUE, AUDIOVISUEL, EQUIPEMENT MENAGER (Commerces et services)
Temps de travail : Heures travaillées
Temps plein / partiel : Temps plein

Heures mensuelles : 151,67
Jours travaillés : Ouvrés - 21,67 jours par mois
Salaire de référence Salaire / CSP : 2 052,08
Salaire de référence Préavis :
Salaire de référence IL 3 mois : 2 393,69
Salaire de référence IL 12 mois : 2 644,91

Informations relatives au licenciement

Date de licenciement : 10/06/2024
Date de début de préavis : 11/06/2024
Date de fin de préavis : 10/08/2024
Date de fin de contrat :

Date de proposition de CSP : 10/06/2024
Date de d'acceptation de CSP : 01/07/2024
Date de fin de délai de réflexion CSP : 01/07/2024
Date de refus de CSP :

Informations relatives aux congés payés

Solde N-1 : 0
Solde N : 24
Solde N+1 : 2,15

Congés payés acquis pendant la période : 2,15 jours
Nombre de congés payés acquis par mois : 2,08 jours par mois
Solde total de congés payés : 25,65 jours

Indemnités	Formule appliquée	Opération	Total
Salaire du 01/06/2024 au 10/06/2024	Salaire de référence / 30 * Nombre de jours	2 052,08 / 30 * 10	684,03 €
Délai de réflexion CSP	Salaire de référence / 30 * Nombre de jours jusqu'à la fin du délai de réflexion CSP	1 800,0 / 30 * 21	1 260,0 €
Indemnité de licenciement	<p>Indemnité de licenciement légale 12 mois : 1/4 * Salaire mensuel sur les 12 derniers mois avec primes * Années d'ancienneté ou 3 mois : 1/4 * Salaire mensuel sur les 3 derniers mois avec primes * Années d'ancienneté</p> <p>Indemnité de licenciement conventionnelle Suivant la convention collective</p>	<p>Indemnité de licenciement légale 12 mois : (1/4) x 31 738,00 / 12 x (2,83)ans = 1 873,42 ou 3 mois : (1/4) x (7 181,00 / 3 + 0,00/12) x (2,83)ans = 1 695,51 Indemnité légale : 1 873,42</p> <p>Indemnité de licenciement conventionnelle (0,30) x 2 644,83 = 793,45</p>	1 873,42 €
Indemnité de préavis	Ancienneté supérieure à un an et acceptation du CSP, pas de préavis		0,0 €
Indemnité compensatrice de congés payés	<p>Calcul du 10ème (rémunération reçue sur la période de référence N / 10) * (solde total de congés payés N / nombre de congés payés acquis N) + ((rémunération reçue sur la période de référence N+1 / 10) * (solde total de congés payés N+1 / nombre de congés payés acquis N+1))</p> <p>Calcul du maintien Dernier salaire / nombre de jours ouvres mensuels * solde total de congés payés</p>	<p>Calcul du 10ème ((34 113,0 / 10) * (24 / 25)) + ((1 944,03 / 10) * (2,15 / 2,15)) = 3 469,25</p> <p>Calcul du maintien 1 800,0 / 21,67 * 26,15 = 2 172,36</p>	3 552,31 €
Solde repos compensateur			
Solde congés supplémentaires	Les soldes de RTT et CET sont nuls		0 €
Total des indemnités			7 300,23 €